



COMMUNIQUE

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) communique :

Dans le cadre des activités du projet FED 2010 239 966 UE PROINVEST : « Faciliter et améliorer l'accès au financement des PME en Afrique de l'Ouest », il est demandé aux cabinets d'expertise comptable, juridique, fiscale, de management, de gestion, de qualité, de certification et toute autre structure d'accompagnement des Petites et Moyennes Entreprises / Petites et Moyennes Industries (PME/PMI) de bien vouloir déposer un dossier au Secrétariat Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) au plus tard le vendredi 08 avril 2011.

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin pour la labellisation régionale de leurs activités.
- Une présentation du cabinet indiquant les principaux animateurs.
- Un curriculum vitae des experts avec les prestations offertes, les références (personnes ou structures avec qui vous travaillez).

L'accompagnement des PME serait un atout.

Aucun dossier ne sera reçu après le vendredi 08 avril 2011 à 18 heures.

Les dossiers incomplets ne seront pas reçus.

La liste détaillée des dossiers retenus sera rendue publique.

Fait à Cotonou, le 28 mars 2011

Ataou SOUFIANO
Président de la CCIB